

Catégorie : B
Grade : Rédacteur
Fonction : Instruction des autorisations d'urbanisme (CDD 6 MOIS RENOUELABLE)

Référence: INSTURBA- CLA
Date limite d'envoi des candidatures : 19 mai 2019

Contexte Dans le cadre de la réorganisation de la direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement, la ville de Grenoble recherche un(e) instructeur.trice confirmé.e pour les autorisations de construire et d'aménagement des ERP.

Sous l'autorité du chef de service, au sein d'une équipe de 12 personnes dont 5 instructeurs, vous aurez pour missions de promouvoir les objectifs territoriaux (insertion urbaine, nature en ville, qualité des espaces publics, transition énergétique et participation citoyenne) pour mieux construire la ville avec ses habitants et les acteurs locaux.

Missions

Missions principales

- 1. L'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme :**
 - Evaluation de chaque projet dans son environnement
 - Analyse des études de faisabilité en amont et des réponses à concours
 - Participation au montage des projets et à leur sécurisation juridique
 - Analyse des demandes d'autorisation sur les plans administratif, juridique et technique
 - Saisie informatique dans le logiciel-métier et alimentation des données statistiques
 - Consultation des différents services notamment l'architecte-conseil
 - Présentation des projets en commissions, devant différentes directions et les élu.e.s
 - Rédaction des décisions administratives et courriers liés
- 2. L'accueil et l'information des porteurs de projets et du public :**
 - Animation des permanences de renseignement du public
 - Organisation de l'information des riverain.e.s et de la participation citoyenne
 - Réponse aux courriers divers

Missions complémentaires

- Contrôle du territoire, vérification de la conformité des travaux (assermentation)
- Suivi du contentieux avec le service juridique et les avocats de la ville
- Veille sur l'actualité juridique et jurisprudentielle

Profil

- » Expérience indispensable dans l'application du droit des sols
- » Expérience souhaitée dans la réglementation des ERP (accessibilité, sécurité)
- » Connaissances des règles juridiques liées à l'urbanisme et réglementations connexes (CCH, code de l'environnement, fiscalité de l'urbanisme, ...)
- » Connaissances des procédés constructifs, des enjeux environnementaux et de la performance des bâtiments (RT2012)
- » Maîtrise des outils bureautiques, des logiciels-métier (Droit de Cité évoluant vers Oxalys) et du SIG (portail cartographique)
- » Sensibilité dans l'analyse de l'insertion urbaine et architecturale, qualité d'aménagement des espaces publics

- » Adaptation au changement (métropolisation, dématérialisation des procédures, nouveaux outils de la direction et de la ville, ...)
- » Aptitude au travail en équipe pour faire progresser les pratiques collectives
- » Esprit de synthèse et de discernement en vue des validations politiques
- » Qualités d'organisation en mode projet et de présentation écrite comme orale
- » Sens de l'initiative, dynamisme et autonomie
- » Qualités relationnelles et de négociation

Conditions de travail

- » 35 heures hebdomadaires sur 5 jours ou 4,5 jours
- » Occasionnellement, organisation et participation aux réunions publiques en soirée
- » Déménagement prévu sur le site de Claudel (2019)

Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV avec la réf. **INSTURBA-CLA** avant le 19 mai 2019 à recrutement.mobilite@grenoble.fr